

CSA C22.2 n° 60335-72:21

**Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Partie 2-72 :
Exigences particulières pour les machines de traitement des sols avec ou sans
commande de dispositif de déplacement, à usage commercial**
(IEC 60335-2-72:2016, MOD)



Avis juridique concernant les normes

L'Association canadienne de normalisation (qui exerce ses activités sous le nom « Groupe CSA ») élabore des normes selon un processus consensuel approuvé par le Conseil canadien des normes. Ce processus rassemble des volontaires représentant différents intérêts et points de vue dans le but d'atteindre un consensus et d'élaborer une norme. Bien que le Groupe CSA assure l'administration de ce processus et détermine les règles qui favorisent l'équité dans la recherche du consensus, il ne met pas à l'essai, ni n'évalue ou vérifie de façon indépendante le contenu de ces normes.

Exclusion de responsabilité

Ce document est fourni sans assertion, garantie ni condition explicite ou implicite de quelque nature que ce soit, y compris, mais non de façon limitative, les garanties ou conditions implicites relatives à la qualité marchande, à l'adaptation à un usage particulier ainsi qu'à l'absence de violation des droits de propriété intellectuelle des tiers. Le Groupe CSA ne fournit aucune garantie relative à l'exactitude, à l'intégralité ou à la pertinence des renseignements contenus dans ce document. En outre, le Groupe CSA ne fait aucune assertion ni ne fournit aucune garantie quant à la conformité de ce document aux lois et aux règlements pertinents.

LE GROUPE CSA, SES VOLONTAIRES, SES MEMBRES, SES FILIALES OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES DE MÊME QUE LEURS EMPLOYÉS, LEURS DIRIGEANTS ET LEURS ADMINISTRATEURS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE BLESSURE, PERTE OU DÉPENSE OU DE TOUT PRÉJUDICE DIRECT, INDIRECT OU ACCESSOIRE, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUT PRÉJUDICE SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF, TOUTE PERTE DE RECETTES OU DE CLIENTÈLE, TOUTE PERTE D'EXPLOITATION, TOUTE PERTE OU ALTÉRATION DE DONNÉES OU TOUT AUTRE PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE OU COMMERCIAL, QU'IL SOIT FONDÉ SUR UN CONTRAT, UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS LE DÉLIT DE NÉGLIGENCE) OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT DE RESPONSABILITÉ TIRANT SON ORIGINE DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DE CE DOCUMENT ET CE, MÊME SI LE GROUPE CSA A ÉTÉ AVISÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS PRÉJUDICES.

En publiant et en offrant ce document, le Groupe CSA n'entend pas fournir des services professionnels ou autres au nom de quelque personne ou entité que ce soit, ni remplir les engagements que de telles personnes ou entités auraient pris auprès de tiers. Les renseignements présentés dans ce document sont destinés aux utilisateurs qui possèdent le niveau d'expérience nécessaire pour utiliser et mettre en application ce contenu. Le Groupe CSA rejette toute responsabilité découlant de quelque façon que ce soit de toute utilisation des renseignements contenus dans ce document ou de toute confiance placée en ceux-ci.

Le Groupe CSA est un organisme privé sans but lucratif qui publie des normes volontaires et des documents connexes. Le Groupe CSA n'entend pas imposer la conformité au contenu des normes et des autres documents qu'elle publie et ne possède pas l'autorité nécessaire pour ce faire.

Propriété et droits de propriété intellectuelle

Tel que convenu entre le Groupe CSA et les utilisateurs de ce document (qu'il soit imprimé ou sur support électronique), le Groupe CSA est propriétaire ou titulaire de permis de toutes les marques de commerce (à moins d'indication contraire) et de tous les documents contenus dans ce document, ces derniers étant protégés par les lois visant les droits d'auteur. Le Groupe CSA est également propriétaire ou titulaire de permis de toutes les inventions et de tous les secrets commerciaux que pourrait contenir ce document, qu'ils soient ou non protégés par des brevets ou des demandes de brevet. Sans que soit limitée la portée générale du paragraphe, l'utilisation, la modification, la copie ou la divulgation non autorisée de ce document pourrait contrevenir aux lois visant la propriété intellectuelle du Groupe CSA ou d'autres parties et donner ainsi droit à l'organisme ou autre partie d'exercer ses recours légaux relativement à une telle utilisation, modification, copie ou divulgation. Dans la mesure prévue par le permis ou la loi, le Groupe CSA conserve tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ce document.

Droits de brevet

Veuillez noter qu'il est possible que certaines parties de cette norme soient visées par des droits de brevet. Le Groupe CSA ne peut être tenu responsable d'identifier tous les droits de brevet. Les utilisateurs de cette norme sont avisés que c'est à eux qu'il incombe de vérifier la validité de ces droits de brevet.

Utilisations autorisées de ce document

Ce document est fourni par le Groupe CSA à des fins informationnelles et non commerciales seulement. L'utilisateur de ce document n'est autorisé qu'à effectuer les actions décrites ci-dessous.

Si le document est présenté sur support électronique, l'utilisateur est autorisé à :

- télécharger ce document sur un ordinateur dans le seul but de le consulter ;
- consulter et parcourir ce document ;
- imprimer ce document si c'est une version PDF.

Un nombre limité d'exemplaires imprimés ou électroniques de ce document peuvent être distribués aux seules personnes autorisées par le Groupe CSA à posséder de tels exemplaires et uniquement si le présent avis juridique figure sur chacun d'eux.

De plus, les utilisateurs ne sont pas autorisés à effectuer, ou à permettre qu'on effectue, les actions suivantes :

- modifier ce document de quelque façon que ce soit ou retirer le présent avis juridique joint à ce document ;
- vendre ce document sans l'autorisation du Groupe CSA ;
- faire une copie électronique de ce document.

Si vous êtes en désaccord avec l'une ou l'autre des dispositions du présent avis juridique, vous n'êtes pas autorisé à télécharger ou à utiliser ce document, ni à en reproduire le contenu, auquel cas vous êtes tenu d'en détruire toutes les copies. En utilisant ce document, vous confirmez que vous acceptez les dispositions du présent avis juridique.



This is a preview. [Click here to purchase the full publication.](#)

Service de mise à jour des normes

CSA C22.2 n° 60335-72:21

Juin 2021

Titre : *Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Partie 2-72 : Exigences particulières pour les machines de traitement des sols avec ou sans commande de dispositif de déplacement, à usage commercial*

Vous devez vous inscrire pour recevoir les avis transmis par courriel au sujet des mises à jour apportées à ce document :

- allez au www.csagroup.org/fr/store/
- cliquez sur **Service de mises à jour**

Le **numéro d'identification** dont vous avez besoin pour vous inscrire pour les mises à jour apportées à ce document est le **2428646**.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez nous contacter par courriel au techsupport@csagroup.org ou par téléphone au 416-747-2233.

Consultez la politique du Groupe CSA en matière de confidentialité au www.csagroup.org/legal pour savoir comment nous protégeons vos renseignements personnels.

L'Association canadienne de normalisation (qui exerce ses activités sous le nom «Groupe CSA»), sous les auspices de laquelle cette Norme nationale a été préparée, a reçu ses lettres patentes en 1919 et son accréditation au sein du Système de Normes nationales par le Conseil canadien des normes en 1973. Association d'affiliation libre, sans but lucratif ni pouvoir de réglementation, le Groupe CSA se consacre à l'élaboration de normes et à la certification.

Les normes du Groupe CSA reflètent le consensus de producteurs et d'utilisateurs de partout au pays, au nombre desquels se trouvent des fabricants, des consommateurs, des détaillants et des représentants de syndicats, de corps professionnels et d'agences gouvernementales. L'utilisation des normes du Groupe CSA est très répandue dans l'industrie et le commerce, et leur adoption à divers ordres de législation, tant municipal et provincial que fédéral, est chose courante, particulièrement dans les domaines de la santé, de la sécurité, du bâtiment, de la construction et de l'environnement.

Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays témoignent de leur appui au travail de normalisation mené par le Groupe CSA en participant bénévolement aux travaux des comités du Groupe CSA et en appuyant ses objectifs par leurs cotisations de membres de soutien. Les quelque 7000 volontaires faisant partie des comités et les 2000 membres de soutien constituent l'ensemble des membres du Groupe CSA parmi lesquels ses administrateurs sont choisis. Les cotisations des membres de soutien représentent une source importante de revenu pour les services de soutien à la normalisation volontaire.

Le Groupe CSA offre des services de certification et de mise à l'essai qui appuient et complètent ses activités dans le domaine de l'élaboration de normes. De manière à assurer l'intégrité de son processus de certification, le Groupe CSA procède de façon régulière et continue à l'examen et à l'inspection des produits portant la marque du Groupe CSA.

Outre son siège social et ses laboratoires à Toronto, le Groupe CSA possède des bureaux régionaux dans des centres vitaux partout au Canada, de même que des agences d'inspection et d'essai dans huit pays. Depuis 1919, le Groupe CSA a parfait les connaissances techniques qui lui permettent de remplir sa mission d'entreprise, à savoir le Groupe CSA est un organisme de services indépendant dont la mission est d'offrir une tribune libre et efficace pour la réalisation d'activités facilitant l'échange de biens et de services par l'intermédiaire de services de normalisation, de certification et autres, pour répondre aux besoins de nos clients, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Pour plus de renseignements sur les services du Groupe CSA, s'adresser au
Groupe CSA
178 Rexdale Boulevard
Toronto (Ontario) M9W 1R3
Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

Conseil canadien des normes
55, rue Metcalfe, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Canada



This National Standard of Canada is available in both French and English.

Bien que le but premier visé par cette norme soit énoncé sous sa rubrique Domaine d'application, il est important de retenir qu'il incombe à l'utilisateur de juger si la norme convient à ses besoins particuliers.

**Une marque de commerce de l'Association canadienne de normalisation, qui exerce ses activités sous le nom «Groupe CSA».*

This is a preview. [Click here to purchase the full publication.](#)

Comité technique CSA sur les produits grand public et commerciaux

S. Lawrence	Scarborough (Ontario) Canada <i>Catégorie : intérêts divers</i>	<i>président</i>
F. LaRiccia	Santé Canada Ottawa (Ontario) Canada <i>Catégorie : autorité de réglementation</i>	<i>vice-président</i>
G. Benjamin	ABB Électrification Canada SRI Dorval (Québec) Canada <i>Catégorie : producteurs</i>	
D. Brière	Groupe CSA Toronto (Ontario) Canada <i>Catégorie : intérêts divers</i>	
W. J. Burr	Burr and Associates Campbell River (Colombie-Britannique) Canada <i>Catégorie : intérêts des utilisateurs</i>	
J. E. Evans	Evans Regulatory Certification Jasper (Ontario) Canada <i>Catégorie : intérêts des utilisateurs</i>	
N. Hanna	Office de la sécurité des installations électriques Mississauga (Ontario) Canada <i>Catégorie : autorité de réglementation</i>	
W. Hansen	La Crosse, Wisconsin, É.-U. <i>Catégorie : intérêts des utilisateurs</i>	
J. A. Huzar	Conseil des consommateurs du Canada Victoria (Colombie-Britannique) Canada <i>Catégorie : intérêts des utilisateurs</i>	
D. Lenasi	Signify Canada Ltd. Langley (Colombie-Britannique) Canada <i>Catégorie : producteurs</i>	
B. K. Lowe	Vancouver (Colombie-Britannique) Canada <i>Catégorie : intérêts divers</i>	

S. Mercier	Régie du bâtiment du Québec Montréal (Québec) Canada <i>Catégorie : autorité de réglementation</i>	
J. C. Potts	Ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut Iqaluit (Nunavut) Canada <i>Catégorie : autorité de réglementation</i>	
J. Pourkarimi	IBM Canada Markham (Ontario) Canada <i>Catégorie : producteurs</i>	
A. Z. Tsisserev	AES Engineering Ltd. Vancouver (Colombie- Britannique) Canada <i>Catégorie : intérêts divers</i>	
M. B. Williams	Association of Home Appliance Manufacturers (AHAM) Washington, DC, É.-U. <i>Catégorie : producteurs</i>	
A. Andronescu	Groupe CSA Toronto (Ontario) Canada	<i>chargé de projet</i>

Sous-comité CSA sur les appareils de nettoyage électriques ou à batterie à usage industriel ou commercial

C. Freed	Nilfisk A/S Hadsund, Danemark	<i>président</i>
C. A. Bender	Tennant Company Holland, Michigan, É.-U.	<i>vice-président</i>
M. Andersen	Underwriters Laboratories Inc. Northbrook, Illinois, É.-U.	
R. D. Battema	Compliance Consulting Services LLC Bristol, Tennessee, É.-U.	
R. Bellina	Tesla, Inc. Fremont, Californie, É.-U.	
S. Briquet	Tiger-Vac International Inc. Laval (Québec) Canada	
R. B. Chase	Nautilus, Inc. Vancouver, Washington, É.-U.	
D. Conlon	Underwriters Laboratories Inc. Melville, New York, É.-U.	
M. Edwards	BSH Home Appliances Corporation New Bern, Caroline du Nord, É.-U.	
J. E. Evans	Evans Regulatory Certification Jasper (Ontario) Canada	
Y. Gao	Chervon (China) Trading Co., Ltd. Nanjing, Chine	
D. V. Grandin	Bureau Veritas Consumer Products Services Buffalo, New York, É.-U.	

D. R. Harper	Campbell Hausfeld, a Division of the Scott-Fetzer Company Harrison, Ohio, É.-U.
J. A. Huebsch	Electrolux, Small Appliances Sector Shanghai, Chine
A. Jensen	Icon Health & Fitness Logan, Utah, É.-U.
B. P. Kelkhoff	The Chamberlain Group, Inc. Oak Brook, Illinois, É.-U.
D. Koltak	Bissell Incorporated Grand Rapids, Michigan, É.-U.
D. C. Kumpf	Hoover Inc. Glenwillow, Ohio, É.-U.
Z. Lemez	Thane Direct Inc. Mississauga (Ontario) Canada
E. S. Lindsay	Lindsay Manufacturing Inc. Ponca City, Oklahoma, É.-U.
T. Lu	Groupe CSA Toronto (Ontario) Canada
E. Masoud	Avidbots Corp. Kitchener (Ontario) Canada
P. R. Molina	Avidbots Corp. Kitchener (Ontario) Canada
D. Mouada	Association of Home Appliance Manufacturers (AHAM) Washington, DC, É.-U.
J.-L. Renard	Miele Vaughan (Ontario) Canada
S. Rizvi	Marmon Foodservice Technologies Carol Stream, Illinois, É.-U.

P. Schilke	Nilfisk-Advance, Inc. Plymouth, Minnesota, É.-U.	
J. Seminatore	Carnegie Robotics Pittsburgh, Pennsylvanie, É.-U.	
M. T. Sherman	Graco Minnesota Inc. Minneapolis, Minnesota, É.-U.	
D. W. Soos	Automotive Lift Institute, Inc. Cortland, New York, É.-U.	
F. D. Stritesky	In-Sink-Erator Division, Emerson Electric Company Racine, Wisconsin, É.-U.	
B. Ulm	Discovery Robotics Pittsburgh, Pennsylvanie, É.-U.	
G. Weidner	GW Technical Services Inc. Wausau, Wisconsin, É.-U.	
M. Yousef	Santé Canada Ottawa (Ontario) Canada	
L. Letea	Groupe CSA Toronto (Ontario) Canada	<i>chargé de projet</i>

Norme nationale du Canada

CSA C22.2 n° 60335-2-72:21

***Appareils électrodomestiques et analogues —
Sécurité — Partie 2-72 : Exigences particulières
pour les machines de traitement des sols avec
ou sans commande de dispositif de
déplacement, à usage commercial
(IEC 60335-2-72:2016, MOD)***

Note : Par souci de brièveté, tout au long de ce document, il sera appelé « CSA C22.2 n° 60335-2-72 ».

4 JUIN 2021

Cette norme nationale est basée sur la publication IEC 60335-2-72, quatrième édition (2016).

*Préparée par
la Commission Électrotechnique Internationale*



Révisée par



Groupe CSA
CSA C22.2 n° 60335-2-72:21
Deuxième édition
(IEC 60335-2-72:2016, MOD)



Underwriters Laboratories Inc.
UL 60335-2-72
Deuxième édition



ICS 97.080



ANSI/UL 60335-2-72-2021

This is a preview. [Click here to purchase the full publication.](#)

Modifications

Cette norme est publiée conjointement par Association canadienne de normalisation (qui exerce ses activités sous le nom « Groupe CSA ») et Underwriters Laboratories Inc. (UL). Des commentaires ou des propositions de modification relatifs à n'importe quelle partie de cette norme peuvent être soumis à Groupe CSA ou à UL en tout temps. Des modifications seront apportées à cette norme conformément aux méthodes d'élaboration de normes de Groupe CSA et de UL. Les modifications à cette norme seront publiées par Groupe CSA et UL sous la forme d'une nouvelle édition ou de pages modifiées ou additionnelles qui porteront la date de publication.

ISBN 978-1-4883-3164-0

© 2021 Association canadienne de normalisation

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite par quelque moyen que ce soit sans la permission préalable de l'éditeur.

L'édition en anglais de cette norme, publiée en 2021, est assujettie aux droits d'auteur de Groupe CSA et de UL.

Pour acheter des normes et autres publications, allez au www.csagroup.org/fr/store/ ou composez le 1-800-463-6727 ou le 416-747-4044.

Cette norme est soumise à une revue dans les cinq ans après la date de publication. Toute suggestion visant à l'améliorer sera soumise au comité compétent. Le contenu technique des publications IEC et ISO est constamment revu par IEC et ISO. Pour proposer une modification, veuillez faire parvenir les renseignements suivants à inquiries@csagroup.org et inscrire « Proposition de modification » dans le champ « Objet » :

- le numéro de la norme;
- le numéro de l'article, du tableau ou de la figure visé;
- la formulation proposée; et
- la raison de cette modification.